Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Band: 39 (2009)

Rubrik: Communications présentées à la Société en 2009

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Communications présentées à la Société en 2009

1841.– *séance tenue le jeudi 19 février 2009 sous la présidence de Marc-André* HALDIMANN.

La place financière suisse dans le contexte international, de la fin du XIXe siècle à nos jours, par M. Youssef CASSIS.

Dans un premier temps, le poids de la Suisse, soit Zurich et Genève, comme place financière a été évalué à plusieurs moments du XXe siècle. En 1900, la Suisse n'apparaît pas comme place financière d'une certaine importance, et aucun de ses établissements bancaires n'appartient au groupe fermé des dix premières banques mondiales. Au début du XXe siècle, seule la Société de Banque Suisse possède quelques agences à l'étranger. En 1930, la Suisse pointe au 6e rang mondial. Elle agit alors comme une plaque tournante dans laquelle entrent des capitaux ensuite placés en Allemagne. C'est d'ailleurs cette spécialisation qui explique la fragilité de la place financière helvétique durant la crise financière allemande des années 1930.

En 1960, la Suisse est entrée dans le trio de tête des places financières mondiales, après New York et Londres. Elle s'est spécialisée dans la gestion de fortune et joue un rôle important comme place monétaire lors d'émissions d'emprunts internationaux. On peut donc considérer que l'âge d'or de la place financière helvétique se situe entre les années 1950 et les années 1980.

Au début du XXIe siècle, la Suisse retrouve sa position des années 1930, après New York, Londres, Tokyo, Frankfort et Paris. Elle conserve une position privilégiée dans la gestion de fortune : en 2002, la Suisse gère 35 % des fonds privés. On peut expliquer ce poids de la banque helvétique, dont deux établissements figurent au milieu des années 2000 parmi les dix plus importantes banques mondiales, par différents facteurs. La stabilité tant politique que monétaire compte, tout comme un fort taux d'épargne privée et une réglementation étatique ferme mais pas étouffante. Des charges

fiscales pesant sur les entreprises relativement mesurées, une main-d'œuvre très qualifiée et enfin des infrastructures, notamment informationnelles, de qualité contribuent également à l'attractivité de la place financière helvétique. F. D.

1842.– *séance tenue le jeudi 5 mars 2009 sous la présidence de Marc-André* HALDIMANN.

L'esprit de Genève, formation et réceptions dans les années 1920, par M. Matthias SCHULZ.

L'orateur se propose de retracer la genèse de l'expression que Robert de Traz a consacrée en 1929. L'idéal de la Société des Nations aurait pu en effet s'imposer ailleurs qu'à Genève : La Haye ou Bruxelles avaient de fervents partisans ; Berne ou Lausanne étaient bien placées en Suisse. « L'esprit de Genève », c'est d'abord la coopération entre la Société des Nations et de nombreuses organisations non gouvernementales. Les défis à relever juste après la Première guerre mondiale sont colossaux : on compte huit millions de prisonniers de guerre en 1918, plus de 30 millions de gens touchés par les épidémies dans les années 1920. À Genève, les diverses sociétés d'aide se retrouvent et organisent les secours, de Genève partent délégués et vivres vers les parties de l'Europe les plus touchées par les fléaux de l'après-guerre.

« L'esprit de Genève », c'est aussi un genre de cosmopolitisme, une façon particulière de penser les relations internationales, non pas basées sur la force, comme à Versailles, mais bien plutôt sur l'organisation fédérative, l'entraide, le droit. Les accords de Locarno de 1925 sur ce plan marquent un sommet et Genève devient vraiment dans la deuxième moitié des années 1920 un centre de la diplomatie européenne.

Mais cet idéal humaniste est battu en brèche dès la fin des années 1920 et l'on assiste au long des années 1930 à un lent mais inéluctable déclin de cet esprit d'intégration européenne que l'on avait un temps cru possible. F. D.

1843.– *séance tenue le jeudi 19 mars 2009 sous la présidence de François* JACOB.

Assemblée générale ordinaire.

La perception du stalinisme en Russie post-soviétique, par Mme Irène Herrmann.

L'histoire russe comporte bien des pages sombres. L'une des plus sanglantes est le stalinisme. La population soviétique a tout d'abord dû, peu à peu, retrouver ce passé longtemps occulté. Certes, Nikita Khrouchtchev avait bien dès le milieu des années 1950 dénoncé le culte de la personnalité. Durant l'ère Brejnev, les recherches s'étaient poursuivies, mais largement dans la clandestinité. Il a fallu attendre les années 1980 et la « Glasnost » pour que la redécouverte du passé stalinien et de l'ampleur de ses crimes puisse réellement se faire, notamment grâce à l'ouverture des archives durant les années 1990. Mais cette mémoire retrouvée, traumatique, s'avère douloureuse, voire culpabilisante, et on assiste peu à peu, entre 1989 et 1999 à une sorte de refoulement vers l'histoire antérieure à Staline, vers le tsarisme et le « passé radieux » du despotisme éclairé. Monuments et statues glorifient la grandeur d'un ancien régime durant lequel semblait s'élaborer une pensée libérale russe compatible avec un principe des nationalités bien compris.

À ce refoulement succède enfin, à la fin des années 1990 et au début des années 2000, une redécouverte de la période stalinienne, perçue cette fois comme une époque d'ordre, de lutte contre la corruption, et surtout de grandeur nationale inégalée sur la scène internationale. Il y eut certes des victimes, mais toutes ont contribué à forger la grandeur de la nation. Cette réhabilitation de la figure du dictateur par le discours public permet d'exprimer ouvertement l'aspiration populaire à une Russie aussi puissante que l'était l'URSS de l'époque stalinienne. F. D.

Séance extraordinaire, le vendredi 20 mars 2009, à l'occasion de la parution du MDG 64, organisé par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève et l'Association Les Amis de la Cathédrale, en présence des autorités cantonales: **Les fouilles à la cathédrale Saint-Pierre**, *par Charles* BONNET.

1844.– *séance tenue le jeudi 23 avril 2009 sous la présidence de François* JACOB.

Les sanctuaires gallo-romains d'Andilly, par M. Emmanuel FERBER.

Course de l'Ascension, le jeudi 21 mai 2009: **À la découverte du village médiéval de Saint-Antoine l'Abbaye (France) et du Palais idéal du facteur Cheval.**

Visite le samedi 19 septembre 2009 au Musée d'Art et d'Histoire de **la nouvelle salle d'archéologie régionale**, *par Marc-André* HALDIMANN.

1845.– *séance tenue le jeudi 24 septembre 2009 sous la présidence de François* JACOB.

Une Suisse complaisante face aux parias de la Libération, par M. Luc VAN DONGEN.

Contrairement à certaines idées reçues, la Suisse servit bel et bien de terre de refuge et de levier de reclassement à des centaines de nazis, fascistes et collaborateurs après 1945.

Parmi eux, on trouve des personnages de premier plan du monde politique, économique, culturel et intellectuel, tel le SS Eugen Dollmann, le chef d'orchestre Wilhelm Furtwängler, le grand industriel Giuseppe Volpi, le secrétaire d'État Giuseppe Bastianini, la fille de Mussolini, l'éminence grise Jean Jardin, le directeur de la Bibliothèque nationale française Bernard Faÿ, et tant d'autres. On compte aussi des hommes de l'ombre, comme le cagoulard Henri Martin ou le policier allemand Paul Dickopf, ainsi qu'une poignée de femmes et quantité d'anonymes au passé parfois sous-estimé. La Suisse se montra-t-elle donc complaisante envers ces « parias de la Libération » ?

Pour répondre à cette question, le « refuge brun » est comparé, sur la base de quelques exemples, à la fois aux autres vagues de refuge que la Suisse a connues au cours de son histoire et aux autres pays ayant accueilli des vaincus de la Seconde Guerre mon-

diale. D'une manière générale, et du point de vue strictement légal, on ne peut constater une complaisance particulière à l'égard de ces réfugiés particuliers et des critères objectifs permettent de refuser les participants aux régimes fascistes et nazis, tout comme les membres du régime de Vichy. Mais dans la pratique, de nombreux autres éléments entrent en ligne de compte, comme l'intérêt supérieur du pays, la dangerosité de la personne, ses liens avec la Suisse ou les services rendus au pays. On assiste donc à des accueils parfois complaisants, du fait de la permanence de liens d'amitié ou d'affaires préalables et d'un certain opportunisme économique et politique. F. D.

1846.– *séance tenue le jeudi 29 octobre 2009 sous la présidence de François* JACOB.

Faits associatifs, territoire et société l'histoire du Club alpin suisse (1863-1945), par Élodie LE COMTE et Andéa PORRINI.

Fondé en 1863, le Club alpin suisse figure au premier rang des associations d'alpinisme helvétiques par son ancienneté et le nombre de ses membres.

Né dans le sillage du jeune État fédéral, il s'inscrit dans le paysage social, culturel et économique propre à la Suisse de la deuxième moitié du XIXe siècle, et se lit comme manifestation de l'associationnisme bourgeois caractéristique de cette époque.

Ses prises de positions sociales et politiques tracent par ailleurs l'engagement du club dans le projet de construction, puis de « défense » nationale au XXe siècle.

1847.– *séance tenue le jeudi 19 novembre 2009 sous la présidence de François* JACOB.

Les Archives d'État de Genève, du parchemin aux défis du numérique, par M. Pierre FLÜCKIGER.

Les Archives d'État de Genève sont un conservatoire de la mémoire genevoise ; elles se consacrent à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine exceptionnel que constituent les différents fonds qui y sont conservés.

Après un survol historique, l'orateur fait le point de la situation actuelle : l'institution compte aujourd'hui 26 km d'archives et s'accroît annuellement de 400 à 500 m linéaires. Le travail de conditionnement, de restauration (désacidification) et d'inventoriage de cette masse de documents est considérable.

Les nouvelles technologies qui se succèdent à un rythme accéléré paraissent apporter des solutions à certains des problèmes posés mais elles amènent aussi de nouvelles questions et de nouvelles contraintes. Les procédures de tri sont à repenser. Si aujourd'hui, on conserve 5 à 7 % de ce qui est produit sur papier, le numérique permet, en théorie du moins, de « tout » conserver. Pour permettre aux historiens futurs d'avoir une chance de trouver l'information pertinente qui les intéresse dans une telle masse, il faut accompagner chaque document archivé de métadonnées aussi précises et normalisées que possible.

Il faut aussi réfléchir à la durabilité tant des supports numériques que des logiciels et prévoir les migrations nécessaires pour assurer la lisibilité des documents, avec tous les risques de pertes que cela représente. Sans même parler des investissements à consentir pour s'assurer une survie à long terme des documents numérisés : l'utilisation d'un disque de saphir, considéré comme le support le plus pérenne à ce jour, demeure des plus limitée du fait de son prix. Le défi du numérique est donc une priorité aujourd'hui, et avec leurs moyens, les Archives d'État s'efforcent d'y faire face.

F. D.

1848.– *séance tenue le jeudi 26 novembre 2009 sous la présidence de François* JACOB, *séance organisée en collaboration avec la Bibliothèque de Genève (BGE).*

Inventaire de la correspondance de Jean-Alphonse Turettini, par Mme Maria-Cristina PITASSI.

Le théologien Jean Alphonse Turettini a marqué de manière la culture religieuse de son époque et œuvré à la réunification des églises protestantes. Il a entretenu pendant 50 ans une très large correspondance dont subsistent environ 5000 lettres, en partie conservées dans des archives privées et souvent inédites. Celle cor-

respondance constitue une source de premier plan pour l'étude de l'histoire religieuse, intellectuelle, culturelle et sociale de l'époque des Lumières naissantes.

L'inventaire critique de cette correspondance comprend six volumes. Les quatre premiers présentent chronologiquement un résumé détaillé et un inventaire détaillé de chaque lettre le cinquième répertorie les correspondants de Turettini et contient une bio-bibliographie de chacun d'eux le sixième est consacré aux index des noms, des ouvrages et des matières.

Cet inventaire permettra à des générations d'historiens d'exploiter au mieux la très riche source que constitue la correspondance du théologien genevois.

1849.– *séance tenue le jeudi 10 décembre 2009 sous la présidence de François* JACOB.

Les Alpes vues par les Carolingiens et leurs successeurs, par M. François DEMOTZ.

La thèse de M. Demotz, *La Bourgogne, dernier des royaumes carolingiens (855-1056) - Roi, pouvoirs et élite autour du Léman* a profondément renouvelé notre connaissance de ce royaume dont l'histoire avait été un peu négligée depuis la synthèse de René Poupardin, au début du XXe siècle.

Dans cette intervention, F. Demotz focalise son attention sur les Alpes. Leur poids dans l'histoire de notre région n'est plus à démontrer, elles ont été des lieux de passage, et de refuge, une muraille et une barrière. Comment les Carolingiens et leurs successeurs Welf les ont-ils vues ? En l'absence de description directe, l'historien peut s'appuyer sur des récits de voyage, assez nombreux aux VIIIe et IXe siècles du fait de l'augmentation des trajets entre l'Europe franque et l'Italie carolingienne. Les voyageurs citent peu de lieux précis, sinon le Mont-Joux (Grand-Saint-Bernard) et Saint-Maurice d'Agaune, qui à eux deux représentent les deux tiers des occurrences, ou encore Bourg-Saint-Pierre, comme lieu d'étape apprécié. Les voyageurs font preuve d'une certaine fatalité face à l'obstacle que représentent les cols, et d'un certain pragmatisme : nulle mention

de diables ou de dragons dans les Alpes de cette époque ! On trouve certes quelques récits de miracles, mais le lieu ne semble pas jouer de rôle particulier. Il n'empêche : la géographie alpine impressionne et la hauteur des sommets est souvent mentionnée, de même que la pénibilité des trajets. S'attendant à des difficultés, les voyageurs mentionnent plutôt la raideur des pentes que la neige ou le froid. Quant aux habitants, étonnamment nombreux, si le mot « brutae » apparaît quelquefois, ils sont plutôt décrits positivement, comme des guides capables de sauver les égarés. Au final, les sources carolingiennes dessinent un portrait des Alpes assez différent de ce que les voyageurs des époques suivantes décriront. F. D.